

DAC PTA 24 Dispositif d'Appui à la Coordination de la Dordogne

Une équipe qui a pour mission de soutenir les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, dans le cadre de parcours de santé complexes, afin de contribuer et favoriser



Le maintien à domicile & les parcours de santé

Public cible: Tous âges, toutes pathologies, tous handicaps



- 1) Accueillir, informer, analyser les demandes, orienter le demandeur vers les ressources adaptées aux besoins ...
- 2) Être un appui à la coordination des situations complexes,
- 3) Soutenir les pratiques et organisations professionnelles pour l'amélioration des parcours et de l'accès aux soins

Une organisation:

- ✓ <u>Un numéro unique</u> : 0809 109 109
- ✓ Horaires: du lundi au vendredi, de 9h à 17h (prix d'un appel local)
- ✓ <u>Un outils numérique</u>: *Paaco globule* pour un partage d'information sécurisé -PQQC.
- ✓ Mail pour les demandes : orientation@dac-24.fr
- ✓ <u>5 antennes en proximité pour vous aider</u> : Bergerac Brantôme Sarlat Ribéracois Vallée de l'Isle Périgueux
- ✓ <u>Site Web + Annuaire : www.dac-24.fr</u> ; <u>Information site/annuaire</u> @ <u>communication@dac-24.fr</u>
- ✓ Service administratif: 05 53 13 19 91 Adresse du Siège Social: 255 rue Martha DESRUMAUX 24000 PERIGUEUX @ administratit@dac-24.fr





Responsable de l'équipe de coordination départementale : Charlotte RIVIERE Pilote Animation Territoriale, antenne Périgord Noir : Nathalie DANJOU

Tél: 06 40 07 56 98

Tél: 06 75 02 96 92

charlotte.riviere@dac-24.fr

nathalie.danjou@dac-24.fr

Date: 04/04/2024

Le site internet DAC 24 :

www.dac-24.fr







Le DAC Annuaire

Projets/Parcours Documents ressources Actualités

ualités Cont

Agenda C

Le DAC de la Dordogne



Les dispositifs d'appui à la coordination de Nouvelle-Aquitaine

La loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé (loi du 24 juillet 2019) instaure les dispositifs d'appui à la coordination (DAC). Ces dispositifs, dans le cadre de leurs activités d'intérêt général, viennent en soutien à la population et aux professionnels pour les informer, les orienter et améliorer la coordination des parcours de santé complexes. Intervenant en subsidiarité, les DAC ne se substituent pas aux professionnels intervenants auprès des personnes.

En Nouvelle-Aquitaine, les plateformes territoriales d'appui (PTA) déployées dès 2016 par l'Agence régionale de santé ont préfiguré les DAC. Ces DAC sont structurés à un échelon départemental et interviennent quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne pour faciliter son parcours de santé et favoriser sa vie à domicile.



- Des actualités pour communiquer les actions nationales et territoriales
- Pour promouvoir vos actions : envoyer votre actualités à communication@dac-24.fr



Objectifs:



- Offrir une lisibilité et une visibilité de l'offre de services d'aide et de soins du territoire
- Pour référencer l'ensemble des structures partenaires
- Télécharger votre formulaire en ligne afin de référencer votre structure et vos services dans l'annuaire DAC 24 :

